

Cote du document: EB 2017/121/R.6  
Point de l'ordre du jour: 5 a) i)  
Date: 5 septembre 2017  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

## Procès-verbal de la quatre-vingt-dix-septième session du Comité de l'évaluation

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Oscar A. Garcia  
Directeur du  
Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA  
téléphone: +39 06 5459 2274  
courriel: o.garcia@ifad.org

Transmission des documents:

William Skinner  
Chef du  
Bureau des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2974  
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt et unième session  
Rome, 13-14 septembre 2017

---

Pour: Information

## Procès-verbal de la quatre-vingt-dix-septième session du Comité de l'évaluation

1. La quatre-vingt-dix-septième session du Comité de l'évaluation s'est tenue le 12 juillet 2017. Le présent procès-verbal rend compte des délibérations du Comité au cours de la session.

2. Le procès-verbal servira de base au rapport verbal qui sera présenté par le président du Comité au Conseil d'administration. Une fois approuvé par le Comité de l'évaluation, le procès-verbal sera présenté au Conseil d'administration.

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la session

3. Le président du Comité, M. Rishikesh Singh, souhaite la bienvenue aux membres, aux observateurs, au Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), aux représentants de la direction et aux membres du personnel du FIDA. Il souhaite en particulier la bienvenue au Japon, nommé par le Président pour remplacer la Norvège au sein du Comité de l'évaluation jusqu'en avril 2018, cette désignation faisant suite à la proposition formulée par le Conseil d'administration par le biais d'un vote par correspondance.

4. Participent à la session les membres du Comité représentant la France, le Ghana, le Japon, le Mexique, le Nigeria, les Pays-Bas et la Suisse. Les représentants de l'Algérie, de la Chine et de la République dominicaine sont présents en qualité d'observateurs. Le Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation (IOE), le Directeur adjoint de IOE, le Vice-Président adjoint du Département gestion des programmes (PMD), la Chef de l'Unité de la programmation et de l'efficacité opérationnelles (PMD), le Directeur de la Division Asie et Pacifique (APR); le chargé de programme de pays (APR); le Directeur de la Division Afrique de l'Ouest et du Centre (WCA); le Chargé d'appui au programme de pays (WCA); le conseiller de portefeuille (WCA); la Secrétaire par intérim du FIDA et d'autres membres du personnel du FIDA sont également présents à cette session.

5. Mme Mariyam Fazna, Directrice de projet, Unité d'exécution du programme, Ministère de la pêche et de l'agriculture du Gouvernement de la République des Maldives, participe par vidéoconférence aux débats sur l'évaluation de la performance du Programme post-tsunami de relèvement des pêches et de l'agriculture. Des représentants de la République démocratique du Congo, M. Léopold Mulumba Mfumu Kazadi, Secrétaire général pour l'Agriculture, et Son Excellence M. Albert Tshiseleka Felha, Ambassadeur et Représentant permanent de la République démocratique du Congo auprès du FIDA, participent en qualité d'observateurs aux débats sur l'évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP). Son Excellence Mme Mónica Robelo Raffone, Ambassadrice et Représentante permanente de la République du Nicaragua auprès des organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome, participe en qualité d'observatrice aux débats sur l'ESPP pour le Nicaragua.

Point 2 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour

6. Les points suivants sont inscrits à l'ordre du jour provisoire: i) ouverture de la session; (ii) adoption de l'ordre du jour; iii) évaluation de la performance du Programme post-tsunami de relèvement des pêches et de l'agriculture en République des Maldives; iv) évaluation de la stratégie et du programme de pays pour la République démocratique du Congo; v) dates proposées pour les sessions du Comité de l'évaluation en 2018 et 2019; vi) évaluation de la stratégie et du programme de pays pour le Nicaragua; vii) rapport de synthèse d'évaluations sur la participation du FIDA à la concertation sur les politiques au niveau national; et viii) questions diverses.

7. L'ordre du jour provisoire est modifié avec l'adjonction, sous la rubrique Questions diverses, de l'examen des observations d'IOE sur la formule révisée du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP).
8. Le Comité adopte l'ordre du jour figurant dans le document EC 2017/97/W.P.1, amendé pour prendre en compte l'inscription d'un point supplémentaire sous la rubrique Questions diverses (à paraître sous la cote EC 2017/97/W.P.1/Rev.1).  
Informations actualisées concernant la Conférence internationale sur l'évaluation organisée par IOE, et la présidence, par le FIDA, du Groupe de coopération pour l'évaluation (ECG)
9. Avant que ne soit abordé l'examen des points de l'ordre du jour, le Directeur de IOE présente une brève actualisation sur sa présidence de l'ECG en 2017. Le 8 juin, IOE a accueilli la réunion annuelle de l'ECG, qui s'est tenue pour la première fois au FIDA et au cours de laquelle un groupe de haut niveau a examiné le rôle de l'évaluation indépendante dans la transformation des banques multilatérales de développement. Avant cette réunion, IOE avait accueilli une conférence technique internationale intitulée "Technologies de l'information et de la communication (TIC) pour l'évaluation (ICT4Eval): utiliser des approches innovantes pour l'évaluation du développement". La conférence a examiné les approches innovantes les plus récentes de l'utilisation des TIC pour l'évaluation du développement et présenté les meilleures pratiques.  
Point 3 de l'ordre du jour: Évaluation de la performance du Programme post tsunami de relèvement des pêches et de l'agriculture en République des Maldives
10. Le Comité examine le document EC 2017/97/W.P.2, Évaluation de la performance du Programme post-tsunami de relèvement des pêches et de l'agriculture en République des Maldives. Il s'agit de la première évaluation indépendante au niveau d'un projet à être conduite dans le pays.
11. Les membres notent que le programme a été conçu à la suite du tsunami qui avait frappé les côtes de l'océan Indien en 2004, en vue de ramener les secteurs de l'agriculture et de la pêche à leur niveau d'avant le tsunami et d'améliorer les moyens d'existence. Le programme a contribué à la gestion des ressources océaniques aux Maldives et à des pêches durables au niveau des politiques nationales. Le programme ayant été conçu dans l'urgence en période post-tsunami, sa conception a été précipitée et s'est avérée faible. Le programme a dû être ajusté à plusieurs reprises en cours d'exécution, ce qui en a limité l'efficacité.
12. Le Comité note que la direction apprécie la sincérité de l'évaluation, et en approuve les conclusions et les recommandations. La direction reconnaît que le rôle principal du FIDA est d'appuyer un programme de relèvement et de développement solide à long terme à la suite d'une situation d'urgence, plutôt que de s'engager dans des opérations de secours. Par ailleurs, les interventions actuellement appuyées par le FIDA doivent être fondées sur une stratégie participative de conception et de ciblage de haute qualité, et sur un suivi-évaluation rigoureux pendant l'exécution. Les enseignements tirés de l'expérience du programme ont été intégrés et sont compatibles avec la Politique du FIDA en matière de prévention des crises et de redressement et les Directives de 2011 pour le relèvement rapide après une catastrophe.
13. Le Gouvernement des Maldives approuve également les conclusions et les recommandations de l'évaluation, et en particulier la conclusion selon laquelle le programme aurait dû mettre l'accent sur la reprise du développement plutôt que sur le secours immédiat au lendemain de la catastrophe.
14. Les membres examinent la question de l'intervention dans les situations d'urgence après une catastrophe, et sont d'avis que le FIDA doit, dans de telles situations, se concentrer sur son mandat et collaborer avec les organismes des Nations Unies

ayant leur siège à Rome (OSR) et d'autres organisations. Il y aura certes toujours des pressions politiques pour inciter le FIDA à intervenir dans des situations d'urgence, mais il est de sa responsabilité de veiller à ce que les activités et interventions soient correctement conçues et bien planifiées pour contribuer à un redressement durable et à long terme.

15. Répondant à une question sur le point de savoir pourquoi l'UNOPS a supervisé le projet à son démarrage, la direction explique que le FIDA n'avait pas encore adopté, à ce moment-là, la supervision directe. Les membres notent qu'avec l'évolution du FIDA vers la supervision directe, et avec la décentralisation, il est désormais mieux placé pour apporter un meilleur appui à l'exécution et donc obtenir de meilleurs résultats.
16. Un don du FIDA a été utilisé pour la conduite d'activités de concertation sur les politiques, alors qu'un don externe attendu ne s'est pas concrétisé et n'a donc pas pu donner lieu à des décaissements.
17. Les membres remercient IOE de son évaluation et pour les importantes questions soulevées à propos de la conception, du ciblage et de l'exécution, et remercient la direction de sa réponse positive aux recommandations et pour l'utilisation des enseignements tirés en vue d'apporter des informations utiles à de futures opérations.

Point 4 de l'ordre du jour: Évaluation de la stratégie et du programme de pays pour la République démocratique du Congo

18. Le Comité examine l'ESPP pour la République démocratique du Congo (document EC 2017/97/W.P.3). Cette évaluation, la première de ce type pour le pays, couvre la période 2003-2015, et porte sur deux COSOP, cinq projets et environ 20 dons et activités hors prêts du FIDA, y compris la concertation sur les politiques, la gestion des savoirs et les partenariats.
19. Le Comité remercie IOE de l'évaluation faite, ainsi que la direction et le Gouvernement, qui ont accepté les conclusions et les recommandations, comme l'indique l'accord conclusif.
20. L'évaluation offre au FIDA une occasion de tirer des enseignements de son expérience d'intervention dans un pays présentant des situations de fragilité. L'évaluation est opportune car elle apportera des informations utiles à la préparation d'une nouvelle stratégie de pays, prenant en compte le nouveau cadre d'engagement du FIDA dans des situations de fragilité, ainsi que les priorités du pays.
21. L'évaluation constate que les COSOP sont parfaitement conformes aux politiques publiques et sur les cadres stratégiques du FIDA pour la période considérée.
22. Bien que le contexte de fragilité n'ait pas été suffisamment pris en compte dans la conception du projet, des actions ayant un impact rapide, comme la remise en état des routes, des écoles et des centres de santé, ont abouti à des effets positifs immédiats sur l'accès des populations rurales aux services d'éducation et de santé. La distribution de semences et d'outils agricoles, combinée à la vulgarisation agricole, a accru la production dans les zones d'intervention du projet.
23. Par ailleurs, l'impact à long terme sur la pauvreté rurale a été réduit par le manque d'efficacité et d'efficacités des projets, en raison de faibles capacités d'exécution, d'une conception trop ambitieuse et complexe, et d'une dispersion des activités dans un contexte de faiblesse des services publics et privés.
24. Le Comité réaffirme la nécessité, pour la direction, de concevoir des projets simples pour les situations de fragilité, conformément à la Stratégie d'engagement dans les pays présentant des situations de fragilité, récemment approuvée par le FIDA. Il invite instamment la direction à trouver les moyens de parvenir à un équilibre entre une conception simple et des objectifs ambitieux et de qualité. Il met en outre en

lumière l'aspect de l'appui différencié, en fonction des besoins des différents groupes cibles du FIDA dans différentes zones.

25. Le Comité fait remarquer que, dans les pays d'une telle ampleur géographique présentant des situations de fragilité et dotés d'infrastructures limitées, l'attention portée sur des zones restreintes produirait de meilleurs résultats qu'une dispersion des opérations.
26. Les membres notent que la présence dans les pays a un effet positif sur l'exécution des projets. Bien que les coûts de gestion soient jugés très élevés, l'un des membres note que cela peut se justifier dans certains contextes pour que "personne ne soit laissé pour compte", conformément au Programme à l'horizon 2030. Il est important d'agir en étroite collaboration avec d'autres organismes et organisations des Nations Unies afin d'améliorer les résultats dans les zones présentant des situations de fragilité.
27. Répondant à une question relative à la stratégie de retrait, la direction précise qu'il est fait référence au retrait d'un projet et non du pays. Le FIDA travaille en étroite liaison avec le Gouvernement pour trouver des solutions aux divers problèmes mis en évidence dans l'évaluation, parmi lesquels la médiocrité de la performance, qui a elle-même eu une incidence sur le niveau des ressources allouées au pays. Malgré l'importance des besoins, la médiocre performance du portefeuille a conduit à une réduction significative des ressources allouées à la République démocratique du Congo, et c'est là l'une des priorités à aborder dans le cadre de l'examen conjoint du portefeuille avec le Gouvernement.
28. Les représentants de la République démocratique du Congo remercient le FIDA de ses opérations dans le pays, et IOE pour l'évaluation faite. Ils acceptent les recommandations et déclarent qu'elles les aideront à mieux se concentrer sur l'amélioration de leurs opérations. Ils reconnaissent que la situation de fragilité dans le pays a eu un effet négatif sur l'exécution du projet, et s'engagent à prendre les mesures nécessaires pour que soit levée la suspension du portefeuille du FIDA.  
Point 5 de l'ordre du jour: Dates proposées pour les sessions du Comité de l'évaluation en 2018 et 2019
29. Le Comité approuve les dates proposées pour ses sessions en 2018 et 2019, telles qu'elles figurent dans le document EC 2017/97/W.P.4.  
Point 6 de l'ordre du jour: Évaluation de la stratégie et du programme de pays pour le Nicaragua
30. Le Comité examine l'évaluation de la stratégie et du programme de pays pour le Nicaragua (document EC 2017/97/W.P.5). Cette ESPP est la première consacrée au Nicaragua depuis le début des opérations du FIDA, en 1979. L'évaluation porte sur une période de 18 ans, et couvre cinq projets, six dons régionaux et deux COSOP, approuvés en 2005 et 2015.
31. La performance du portefeuille est dans l'ensemble positive et a apporté une contribution significative au développement rural du pays. La capacité technique du FIDA et sa solide spécialisation méthodologique dans des domaines comme l'agriculture familiale sont reconnues par le Gouvernement. Il demeure toutefois encore nécessaire d'appuyer davantage l'intégration des producteurs familiaux et des populations autochtones au marché, ainsi que l'action des autorités nationales en matière d'adaptation au changement climatique, de renforcer l'efficacité et l'efficience et d'améliorer les systèmes de suivi-évaluation au niveau des projets.
32. L'ESPP constate que les objectifs des projets sont conformes aux stratégies du Gouvernement, que les objectifs ont été dépassés, et que le transfert de technologies a été encouragé. Quelques problèmes sont relevés, comme les faibles taux de décaissement et le petit nombre de personnes touchées parmi la population autochtone sur la côte caraïbe.

33. La direction accepte pleinement les conclusions et les recommandations de l'évaluation et collaborera avec le Gouvernement pour poursuivre l'examen des problèmes identifiés.
34. Le représentant du Nicaragua remercie IOE de l'évaluation faite et note qu'elle a produit des savoirs et des enseignements mutuels pour orienter le pays dans la planification du prochain COSOP. Une attention particulière sera donc portée à l'égalité des sexes, à l'intégration du changement climatique et au renforcement du suivi-évaluation. Comme indiqué dans l'accord conclusif, le Gouvernement est résolu à mettre en œuvre les recommandations de l'évaluation dans les délais indiqués.
35. Le Comité remercie IOE de son bon rapport d'évaluation, et la direction et le Gouvernement d'avoir accepté les conclusions et les recommandations.
36. Le Comité soulève un certain nombre de questions auxquelles tant IOE que la direction apportent des réponses:
  - a) S'agissant du mode de renforcement des coopératives, la direction déclare que divers types d'appui ont été fournis y compris, mais pas exclusivement, sur les questions juridiques et organisationnelles et pour la préparation du plan d'activité.
  - b) Sur le point de savoir pourquoi l'appui technique est considéré comme une innovation, IOE précise que l'évaluation fait référence à certains aspects, comme la fourniture d'une assistance technique aux agriculteurs de manière économique et rentable, la création d'associations paysannes habilitées à définir des priorités en matière d'assistance technique, à participer au choix du prestataire de services et à en évaluer la qualité; et la fourniture de dispositifs de transfert technologique. En outre, au titre de l'assistance technique, le FIDA appuie le renforcement des institutions qui, au niveau local, intègrent des membres des populations d'ascendance africaine et des peuples autochtones sur la côte caraïbe.
  - c) S'agissant de l'enquête de satisfaction auprès des clients, elle a été conduite par les projets et non par le FIDA.
  - d) En ce qui concerne l'expérience du FIDA en matière de cofinancement des projets au-delà de ses implications financières, il est souligné que cet aspect n'a pas été couvert par l'évaluation.
37. La direction indique que le cofinancement multiple est l'un des facteurs à l'origine des faibles taux de décaissement. Un plan institutionnel visant à améliorer le rythme des décaissements est déjà en place et en cours d'exécution, et donne des signes prometteurs d'amélioration.
38. En ce qui concerne les dons régionaux dont le Nicaragua a été l'un des bénéficiaires, des résultats positifs ont été observés, en particulier dans le cas du don d'ONU Femmes en faveur de l'entrepreneuriat parmi les femmes rurales, et d'un autre don géré par l'Association des exportateurs du Guatemala (AGEXPORT).
39. Comme indiqué dans l'accord conclusif, certains projets sont maintenant consacrés à l'adaptation au changement climatique, avec l'appui financier du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP). Une attention accrue est portée au changement climatique ainsi qu'à l'adaptation dans le cadre de dons régionaux.
40. En réponse à une question sur la teneur des rapports d'évaluation, IOE déclare que différents types d'évaluations sont présentés à chaque session du Comité de l'évaluation, notamment des évaluations de la performance de projets, des rapports de synthèse d'évaluations, des évaluations de la stratégie et du programme de pays, ainsi que d'autres types, tels que prévus dans le programme de travail et le budget.

41. À propos de la traduction des documents dans toutes les langues, IOE fait référence à la Politique de l'évaluation au FIDA, qui prévoit que les rapports concernant les programmes de pays sont préparés dans la langue du pays et que le résumé est présenté dans les autres langues officielles.

Point 7 de l'ordre du jour: Rapport de synthèse d'évaluations sur la participation du FIDA à la concertation sur les politiques au niveau national

42. Le Comité examine le Rapport de synthèse d'évaluations sur la participation du FIDA à la concertation sur les politiques au niveau national et la réponse de la direction (document EC 2017/97/W.P.6/Add.1).
43. Le Comité note que le FIDA est de plus en plus conscient de l'importance de la concertation sur les politiques et, en particulier, de la contribution qu'elle peut apporter à la réalisation de son objectif d'extraire un grand nombre de ruraux de la pauvreté. À ce titre, la concertation sur les politiques est importante parce qu'elle crée un contexte propice à l'appui de la performance des projets et à leurs résultats en matière de développement, et également parce qu'elle pourrait appuyer la reproduction à plus grande échelle des approches qui se sont révélées fructueuses et de leurs résultats. En conséquence, la concertation sur les politiques a été au centre des engagements de FIDA9 et FIDA10, et du Cadre stratégique du FIDA 2016-2025, avec une légère évolution du point focal vers la participation à l'élaboration des politiques. La synthèse est axée sur la concertation sur les politiques au niveau national et couvre la période 2010-2015.
44. La synthèse constate que la plupart des stratégies de pays comprennent des objectifs en matière de concertation sur les politiques, principalement axés sur l'établissement ou l'appui à des forums et plateformes de débat sur les politiques ouverts aux diverses parties prenantes, et mettant l'accent sur les moyens à donner aux petits exploitants pour qu'ils puissent être entendus; et sur la contribution à l'élaboration des politiques, stratégies ou réglementations nationales à l'appui de la réduction de la pauvreté rurale.
45. Certaines contraintes sont mises en évidence: invisibilité de la concertation sur les politiques parce que le travail informel de concertation n'a pas fait l'objet de rapports; absence d'un véritable plan d'action pour la concertation sur les politiques au niveau national, et insuffisance des ressources humaines et financières pour cette activité.
46. La direction accueille avec intérêt le rapport de synthèse d'évaluations, qui est relativement équilibré, contient des enseignements provenant d'organisations externes, et apporte par conséquent une utile contribution à l'apprentissage en matière de participation à l'élaboration des politiques. La direction est résolue à renforcer la participation à l'élaboration des politiques au niveau national, en améliorant la cohérence de l'approche du FIDA et en veillant à ce que les effets soient davantage mesurables.
47. Le Comité se félicite de cette synthèse d'évaluation et en accepte les recommandations. Un point, en particulier, est soulevé: celui de l'importance du FIDA en tant que donateur plutôt que participant au développement d'un pays, fournissant une coopération technique et participant à l'élaboration des politiques sectorielles.
48. Les membres notent aussi l'importance de la formation et du renforcement des capacités du personnel du FIDA pour qu'il soit en mesure de participer efficacement à l'élaboration des politiques. Le Guide du FIDA sur la participation à l'élaboration des politiques au niveau national est salué comme un pas dans la bonne direction.
49. Dans le cadre des évaluations de la politique sectorielle et des investissements dans l'agriculture en particulier, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale élabore des principes pour des investissements agricoles responsables. Un membre fait

observer que le FIDA pourrait jouer un rôle significatif dans la diffusion de ces principes en vue de leur mise en œuvre au niveau national.

50. À propos de l'opinion selon laquelle le FIDA n'est parfois pas considéré comme un partenaire de première importance pour la participation à la concertation sur les politiques, un membre dit que la collaboration avec les autres OSR pourrait constituer une voie à explorer pour s'assurer que les messages des trois organismes soient entendus et intégrés aux politiques nationales. IOE fait observer que dans certains secteurs, comme la finance rurale et la petite irrigation, le FIDA possède une très longue et bonne expérience opérationnelle, ainsi que les savoirs pertinents pour appuyer directement les États dans l'action qu'ils mènent pour renforcer davantage l'accès à la finance rurale ou pour faciliter les politiques en matière d'irrigation.
51. Un membre note que la participation à l'élaboration des politiques est d'une certaine manière liée à la décentralisation. Le rôle du FIDA au niveau d'un pays ne se limite pas à décaisser des fonds, et la participation à l'élaboration des politiques contribue à la création d'un contexte propice à l'exécution des projets. Le FIDA doit se positionner comme un participant actif, au-delà de son rôle de donateur, et utiliser les instruments des prêts et dons pour participer davantage à la concertation sur les politiques et mobiliser les partenariats pour exercer une influence accrue. La direction reconnaît que la décentralisation est essentielle pour la participation du FIDA à la concertation sur les politiques, et réaffirme son intention de développer les capacités dans le cadre de son académie des opérations et de renforcer le suivi-évaluation et la gestion des savoirs.
52. Plusieurs membres notent que le FIDA pourrait jouer un rôle actif dans la concertation sur les politiques par le biais du système existant et d'une participation aux groupes de travail sectoriels. Son rôle dans l'analyse des politiques doit toutefois être précisé; dans ce domaine, le FIDA pourrait agir par l'intermédiaire de partenariats, sans nécessairement jouer le rôle principal. IOE note que cela est conforme à la théorie du changement figurant dans l'évaluation, où les initiatives en matière de concertation sur les politiques sont étroitement liées à l'établissement de partenariats et à la gestion des savoirs.
53. La direction souligne qu'il faut assurer une convergence de vue entre les divers partenaires avant de se lancer dans la participation à l'élaboration des politiques avec les gouvernements. Un membre demande qu'une attention accrue soit portée, dans les futures évaluations, aux partenariats et au rôle que peut jouer le FIDA pour réunir d'autres parties prenantes aux côtés du gouvernement, et notamment le secteur privé. IOE déclare qu'un rapport de synthèse d'évaluations sur les partenariats, mettant spécialement l'accent sur les partenariats avec le secteur privé, est inscrit au programme de travail approuvé et qu'il sera prêt pour examen en 2018.
54. Le Comité note qu'il existe encore une marge d'amélioration dans la concertation sur les politiques au niveau national, comme l'aspect de la concertation informelle et son rôle dans l'établissement de relations de confiance avec les gouvernements et d'autres partenaires. La direction partage ce point de vue et note que le FIDA joue un rôle d'appui aux gouvernements et aux paysans. Quelques mesures ont déjà été prises en vue d'améliorer davantage la participation à l'élaboration des politiques, comme: i) l'intégration d'activités spécifiques dans les COSOP; ii) la communication concernant l'ampleur des activités en cours sur le plan des politiques; et iii) le renforcement des capacités par le biais de la préparation d'outils au niveau des projets et du pays en vue d'un meilleur suivi des activités de participation à l'élaboration des politiques et d'un meilleur compte rendu au regard des nouveaux indicateurs du SYGRI.



55. Un membre observe que le rapport semble ignorer le fait que la présence du FIDA dans les pays est très peu étoffée. Il se félicite de l'intérêt porté à la participation à l'élaboration des politiques, qui est plus générale et plus inclusive, et qui fait que le personnel, à différents niveaux et possédant des compétences différentes, pourra y contribuer. À propos de l'approche participative ayant pour but de recueillir les points de vue des petits exploitants agricoles, IOE informe le comité que 49% des évaluations examinées suivent ce type d'approche participative et donnent la possibilité à ces voix de se faire entendre.
56. IOE réaffirme également que la concertation sur les politiques n'intervient pas exclusivement par le biais d'activités hors prêts, mais également dans le cadre d'activités de prêts. Des activités comme la préparation des COSOP, la conception des projets et les missions de supervision offrent l'occasion d'une concertation directe avec les homologues nationaux et d'un renforcement du potentiel d'accroissement de l'impact des interventions.

Point 8 de l'ordre du jour: Questions diverses

57. Le directeur d'IOE présente des observations sur la formule révisée du SAFF, telle qu'elle a été communiquée à la réunion du groupe de travail sur le SAFF, le 11 juillet. Plusieurs membres saisissent cette occasion pour réaffirmer leur appui au scénario 3-D proposé par la direction, considéré comme réalisant un juste équilibre entre la performance et les besoins, et prenant suffisamment en compte d'autres aspects comme les zones présentant des situations de fragilité.
58. La Secrétaire par intérim du FIDA informe les membres qu'une autre réunion du groupe de travail sur le SAFF sera organisée pour faciliter un consensus sur la formule révisée proposée.
59. Le président du Comité remercie tous les participants de leur contribution aux débats, qui ont été nourris. Il remercie également les interprètes, et déclare la session close.